

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Les réseaux privés

Roelandts, Christian; Monville, Claire

Publication date:
2012

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):
Roelandts, C & Monville, C 2012, *Les réseaux privés..*

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

CR. IV
V
70d7

9èmes JOURNEES DE L'IDATE

LES RESEAUX PRIVES

Claire MONVILLE
Christian ROELANDTS

Montpellier - Novembre 1987

I. LE MONDE DE L'AUDIOVISUEL

Claire MONVILLE

Constatations

- 1 - coexistence de *nombreux medias* : presse, TV, radio, câble, satellite, (télécom) ;
- 2 - politique *plurimedia* des entreprises audiovisuelles ;
- 3 - effervescence dans le monde de l'audiovisuel :
 - *nouvelles radios et TV privées*
justification des chaînes thématiques
justification des chaînes générales
leur financement,
 - possibilité de coexistence, en matière radio - TV, du *service public et du service privé*.

objectifs

- qualité du service. Comment ?
- pluralisme. éviter les concentrations = danger réel.

contrôles

- *organisation du contrôle* Exemples :
GB : OFTEL
USA : FCC
Canada : CRT
France : CNCL
- *mesures anticoncentrations* différentes dans chaque état ;
problème si ouverture des frontières à tous les medias venant de l'étranger.

politique internationale

Comment dépasser les contradictions entre systèmes nationaux ?

1. Action des *Communautés Européennes* : régime commun adopté en Conseil des ministres ;
2. Action du *Conseil de l'Europe* : réciprocité organisée par des lois nationales de chaque état ;
3. *Autres initiatives* : proposition = création d'une instance européenne autonome, compétente en matière de télévision.

politique des Communautés Européennes

- proposition de directive

buts : - promouvoir la diffusion dans la Communauté des émissions radio -

TV de chaque état membre ;

- abolir des obstacles juridiques, élaborer un corps minimal de normes communes.

Normes communes - Exemples :

- publicité
- droit d'auteur
- protection de la jeunesse.

II. LES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS

Christian ROELANDTS

A. Les questions évoquées

1. *Qu'est-ce qu'un réseau*

Un ELEMENT d'une infrastructure de transmission ? Ou un ENSEMBLE formé d'une infrastructure de transmission ET de plusieurs services offerts aux utilisateurs ? Ou est-ce une communauté d'utilisateurs ? Ou bien encore une finalité ? Ou tout simplement des règles d'accès ? Qu'est-ce qu'un SOUS-RESEAU ?

2. *Qu'est-ce qu'un "service"*

Est-ce l'organisation d'une communication mutuelle entre tous les utilisateurs ? (Service de base) ou faut-il une prise en charge de la donnée transportée afin de l'enrichir ? (Enhanced Service) ? Qu'est-ce que des "services télématiques ouverts à des tiers" ? (voir nouvelle réglementation française)

3. *Quels sont les divers types de réseaux*

Un réseau "public", un réseau "privé", un réseau "partagé", un réseau "spécialisé", un réseau "virtuel", un réseau "à valeur ajoutée", un "software defined network" ...

et encore ... un réseau local départemental (rid) ou un local area network (LAN), un réseau local d'établissement (RLE) et un wide area network (WAN) ...

4. *Qu'est-ce qu'un réseau "public"*

Est-ce un opérateur "public" opérant un réseau public ou est-ce un opérateur public exploitant des réseaux "privés" ?

5. *Qu'est-ce qu'un réseau "privé"*

Pourquoi constituer pareil réseau ? Parce que c'est moins cher ? Parce qu'il est de meilleure qualité ? Parce qu'il offre plus de services ? Des services plus variés ? OU PARCE QUE L'ON PEUT MIEUX LE CONTROLER ?

6. *Le réseau d'entreprise ou le réseau d'entreprises* (Réseau inter-entreprises)

Un réseau d'entreprise est-il un réseau "privé" ? Est-il un réseau "ouvert" ou un réseau "fermé" ?

7. *Un réseau "multiservices" est-il préférable à un réseau particulier pour chaque type d'informations particulières transportées*

Réseau à commutation de circuits, x 25 (informations transactionnelles), réseau assurant une fonction support (production-gestion interne)

8. *Qu'est-ce que la "connectivité" (ou la "connectabilité") ?*

Est-ce l'accès à n'importe quelle ressource, où qu'elle se trouve dans le réseau ? Comment l'obtenir ? Par une architecture de réseau mais aussi par une architecture d'applications ?

9. *Quel est le rôle de la RTT*

Les services "de base" doivent-ils nécessairement être fournis par celui qui a fourni l'infrastructure de base ? Aujourd'hui oui mais demain ? Faut-il considérer la RTT comme un médiateur entre l'utilisateur et le prestataire de services ? Le vrai problème est-il réseau "public" versus réseau "privé" ou réseau unique jouissant d'une position de monopole versus réseaux mis en libre concurrence ?

10. *Qui doit être le "prescripteur" (celui qui prend l'initiative de la constitution du réseau) ?*

L'entreprise ? Un syndicat professionnel ? Un groupe d'entreprises ? Une entreprise leader ?

11. *Qui doit concevoir le réseau, le développer, le gérer*

Les usagers ? Les sociétés de services ? Les exploitants spécialisés ? Les constructeurs de matériel informatique ? Les entreprises fabriquant des équipements de télécommunications ? Les établissements publics ? Les consultants ? Que veut dire "administrer un réseau" ? Celui qui constitue un réseau doit-il connaître intimement les besoins des utilisateurs ? Doit-il faire partie du secteur professionnel concerné ? Les besoins de compétences complémentaires de celui qui constitue un réseau, ont été maintes fois soulignés, d'où la notion de "partenariat".

12. *Quelles informations peut véhiculer un réseau*

Des informations de production (CAD/CAM), de gestion (dossiers personnels, médicaux ...), transactionnelles (qui accompagnent l'échange marchand, bordereaux, récipissés ...), commerciales (catalogues ...), publicitaires (illustration de produits ...), des connaissances etc...

5. Note de synthèse sur les besoins des utilisateurs tels qu'ils ont été exprimés lors de la conférence

L'entreprise de demain poursuivra 5 OBJECTIFS MAJEURS en matière de Télécommunications. Ces objectifs ne sont pas nécessairement conciliables.

1. INTEGRATION
2. EVOLUTION
3. OUVERTURE
4. NORMALISATION
5. ET SURTOUT CONTROLE.

1. Intégration

Les entreprises éprouvent le besoin d'utiliser tous les systèmes de communication pour échanger des informations tant avec l'intérieur qu'avec l'extérieur.

Selon certains, le critère de coût étant déterminant, elles vont, en raison des économies d'échelle possibles, recourir à des sociétés de service qui apporteront de la valeur ajoutée aux données avant de les intégrer dans le système de communication de l'entreprise. L'on verra ainsi la constitution de groupes importants offrant de la valeur ajoutée qui s'appuieront sur des réseaux de grande dimension. Ces grands groupes seront constitués soit par une association 50/50 de constructeurs informatiques avec des constructeurs d'équipements de Télécommunication (Partenariat) soit par des sociétés offrant des services intégrés "Hardware/software" (voir Livre Vert).

2. Evolution

Tout naturellement les entreprises veulent aussi avoir un réseau évolutif, qui pourra s'adapter aux besoins futurs, même non encore identifiés (1), de l'entreprise.

3. Ouverture

Après avoir, dans un premier temps, automatisé les procédures et, dans un second stade, réorganisé son administration interne autour de l'ordinateur, après avoir ensuite connecté les P.C. à la configuration centrale, l'entreprise aborde à présent un quatrième stade qui consiste à remplacer la communication "papier" avec l'EXTERIEUR par une communication informatisée.

L'entreprise n'est en effet pas seule sur le marché. Elle entretient des relations avec ses clients, ses fournisseurs, ses sous-traitants, ses organisations professionnelles, l'administration fiscale, les douanes, les transporteurs, les banques etc ...

Selon Alcatel, après l'ère du tertiaire (développement de sociétés de services) nous entrons à présent, grâce aux télécommunications, dans l'ère du quaternaire qui se caractérise par un éclatement des fonctions de l'entreprise qui sont prises en charge par une multitude de partenaires spécialisés, chacune dans un domaine bien spécifique.

L'entreprise éprouve actuellement le besoin d'échanger des informations par voie télématique avec ces partenaires en s'interconnectant avec eux. De plus en plus, elle souhaite donc constituer des réseaux "ouverts" avec son environnement.

L'entreprise vise à donner et à recevoir les données de tous les partenaires de l'entreprise de manière informatisée, c.à.d. de façon rapide et fiable, à les traiter et à les intégrer, sans autre transposition, dans son système de gestion, en vue d'atteindre la meilleure efficacité.

4. La normalisation

La normalisation est indispensable pour communiquer avec les autres systèmes et est donc le corollaire de l'interconnectivité. Cet objectif est poursuivi par EDIFACT (Echange de Données Informatisées pour le Commerce International et le Transport). L'interconnectivité pose également le problème de l'établissement de nouvelles normes juridiques résultant de la disparition du papier (voir recommandations de la Chambre de Commerce Internationale - USITRA).

5. Le contrôle

Si l'entreprise est favorable à la constitution de réseaux "ouverts", largement interconnectés, elle entend toutefois utiliser son propre réseau à des fins stratégiques car elle réalise l'avantage concurrentiel que présente un réseau "privé".

Qui possède l'information, qui contrôle le réseau, peut en effet intervenir sur le marché plus rapidement, de façon plus appropriée, avec plus de sûreté, et gagner ainsi un avantage stratégique sur ses concurrents moins bien informés. En outre, l'entreprise réalise que les données transportées sont d'une telle importance stratégique pour la conduite de ses affaires qu'une rupture, même momentanée, de la communication, ou la transmission de ces informations à des tiers, voire à des concurrents, lui causerait un préjudice considérable.

L'entreprise entend dès lors garder une totale maîtrise de son réseau et le problème qui se pose actuellement à la direction générale de nombreuses entreprises est de savoir comment concilier cette volonté de contrôle du réseau avec le besoin d'ouverture et de coopération à son environnement extérieur qui a été précédemment évoqué.

Les mots clefs aujourd'hui sont donc .
d'un côté, intégration, évolution, ouverture, normalisation, interconnectivité,
mais aussi, d'un autre côté, exclusivité, maîtrise intégrale de l'outil stratégique, sécurité dans la transmission des informations et confidentialité des données de l'entreprise.